

Dossier n° : 260625 030537 01
Echantillon n° : 638230
Motif : Baignades
Rapport n° : 26062503053701-1 381-1
Ref. commande : Devis 1674-26

SIVU HERSAIN BOCAGE
PISCINE INTERCOMMUNALE

RUE PIERRE DE COUBERTIN

31140 ST ALBAN
FRANCE

Informations laboratoire

Date et heure de réception : 25/06/2026 à 14:41

Reçu au LD31 par

: DASSONVILLE DAMIEN

Informations prélèvement

Point prélèvement : LAC DE BOCAGE (FENOUILLET)

Localisation : LAC

Date et heure de prélèvement : 25/06/26 à 10:30

Prélevé par : Dassonville Damien (LD31-EVA)

Méthode prélèv. : FD T90-521

Prélève. COFRAC : OUI **Prélèvement Agréé** : OUI

Autres Informations

Type d'eau : Eaux de piscine ou de baignade

Modalité de prélèvement : Immersion

Type de désinfection : Aucune

Date de début d'analyse : 25/06/26

Date de validation : 29/06/26

ANALYSES	METHODE	RESULTAT	Unité	Limite de qualité	A	ST
Contrôle microbiologique						
C Escherichia coli	NF EN ISO 9308-3	<15	NPP/100ml	<=1800		
C Entérocoques intestinaux	NF EN ISO 7899-1	<15	NPP/100ml	<=660		
Cyanobactéries						
Présence de cyanobactéries planctoniques toxigènes (O/N)	I-MIE-037	Présence cyanobactéries				
Cyanobactéries toxigènes (exprimées en biovolume)	I-MIE-037	0.0919	mm3/L	<=1		
Cellules de cyanobactéries	I-MIE-037	1765	n/ml			
Cellules de cyanobactéries potentiellement toxigènes	I-MIE-037	1765	n/ml			
Aphanizomenon sp (biovolume)	I-MIE-037	0.0119	mm3/L			
Microcystis sp (biovolume)	I-MIE-037	0.08	mm3/L			

Dossier n° : 260625 030537 01
Echantillon n° : 638230
Motif : Baignades
Rapport n° : 26062503053701-1 381-1
Ref. commande : Devis 1674-26

SIVU HERSAIN BOCAGE
PISCINE INTERCOMMUNALE
RUE PIERRE DE COUBERTIN
31140 ST ALBAN
FRANCE

Date de début d'analyse : 25/06/26 Date de validation : 29/06/26

ANALYSES	METHODE	RESULTAT	Unité	Limite de qualité	A	ST
----------	---------	----------	-------	-------------------	---	----

A : Paramètre agréé par le Ministère chargé de l'Environnement.
ST : Paramètre sous-traité dans un autre laboratoire.
: Analyse réalisée uniquement sur la phase aqueuse de l'échantillon (sans prise en compte des MES).
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à analyses.
Dans le cas de prélèvements non réalisés par le LD31EVA, les résultats sont rendus sous accréditation sous réserve des conditions de prélèvement, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.
Si l'accréditation a été enlevée d'un résultat (signalé en conclusion): ce résultat ne doit pas être transmis aux autorités ou à des tiers.
L'usage de la marque d'accréditation du LD31EVA est interdite en dehors de la reproduction intégrale d'un rapport.
Les informations fournies par le client qui peuvent affecter la validité des résultats exonèrent de responsabilité le laboratoire.
La déclaration de conformité est couverte par l'accréditation COFRAC lorsque toutes les prestations sont rendues accréditées.
Les incertitudes associées aux résultats sont fournies sur demande.
Il n'a pas été tenu compte des incertitudes analytiques pour la déclaration de conformité aux seuils réglementaires ou aux spécifications client.

Date de validation des résultats : 29/06/26
Responsable validation



Séverine BESSIERE